

“ Le petit Jules est bien portant, il ne s'ennuie pas du tout. Maman est un peu mieux, quoiqu'encore bien souffrante de son rhumatisme. Nous nous plaisons tous bien ici. Je pense retourner avec les enfants la semaine prochaine. Adieu, mon cher Tancrede ”.

“ Ta femme affectionnée,  
“ ÉLOISE R. . . ”

Le docteur Rivard, après avoir parcouru la lettre, prit une prise de tabac, pour cacher l'émotion que cette lecture lui avait causée, quoiqu'il s'attendit bien, d'après ce que lui avait dit Jérémie, à quelque chose de semblable de la part du juge. Après s'être mouché, il remit tranquillement la lettre au juge sans lui dire un mot.

— Eh bien docteur, que dites-vous de cela, reprit le juge après avoir un instant examiné l'impression que la lecture de cette lettre pouvait avoir faite sur sa figure.

— Ma foi, je ne comprends pas, monsieur le juge, où vous en voulez venir, répondit le docteur avec la plus parfaite indifférence. Je savais depuis longtemps que monsieur Meunier avait eu un enfant de son mariage avec cette demoiselle Mousseau dont parle cette lettre ; mais la mère mourut en couches et l'enfant est mort depuis longtemps, du moins à ce que j'ai toujours entendu dire à ce pauvre monsieur Meunier.

— Comment, l'enfant mort ! reprit le juge avec vivacité.

— C'est ce que monsieur Meunier a toujours cru, quoiqu'il me semble lui avoir entendu dire qu'il n'avait jamais pu en obtenir de preuves certaines.

— Ah ! continua le juge, comme si un poids eut été ôté de dessus sa poitrine, monsieur Meunier n'a jamais eu de preuve certaine de la mort de son enfant !

— C'est ce qu'il m'a dit, du moins, quoiqu'il fût bien persuadé que son pauvre petit Alphonse n'existât plus.

— Savez-vous ce qui a porté M. Meunier à croire à la mort de son enfant ?

Le docteur Rivard se passa la main sur le front, et demeura quelque temps plongé dans la plus profonde réflexion, comme s'il eut voulu rappeler à sa mémoire d'anciens souvenirs.

— Pardonnez, je suis obligé de recueillir mes souvenirs, la chose m'était tellement échappée de l'esprit.

— Prenez votre temps, docteur.

Et le juge tisonna le feu, dans lequel il jeta quelques éclats de cyprès. A la lueur de la flamme qui reflétait sur la figure du docteur, on eut pu voir une certaine hésitation qu'il surmonta néanmoins bien vite, et, après s'être servi d'une prise de tabac, il reprit :

— En effet, je me rappelle que le petit Alphonse fut mis en nourrice comme le mentionne votre lettre, chez une excellente femme, l'épouse d'un nommé Phaneuf, qui était absent depuis un an. Au bout de quelques mois, Phaneuf revint, demeura quelque

temps avec sa femme à la paroisse St-Martin, d'où il partit avec elle pour Bâton-Rouge, emmenant l'enfant.

— Oui ! c'est bien ce que m'écrit ma femme.

— Après quelques mois de résidence à Bâton-Rouge, la femme de ce Phaneuf mourut ; le petit Alphonse fut confié aux soins d'une veuve, dont le nom m'échappe en ce moment, qui en eut soin pendant un an ou plus.

— Et où était Phaneuf tout ce temps-là.

— Il était parti sans que l'on sut où il était allé.

— C'est extraordinaire, néanmoins, que monsieur Meunier ne se soit pas alors plus occupé de son enfant !

M. Meunier n'était pas à la Louisiane quand sa femme mourut. Il fut obligé de partir le lendemain du baptême de l'enfant pour la Jamaïque, d'où il s'embarqua pour aller à Canton pour affaires de commerce. Ce ne fut qu'après une absence de dix-huit mois qu'il revint.

A son retour, il se rendit immédiatement à la paroisse St-Martin, où il apprit en même temps la mort de sa femme et la disparition de son fils ! Le parrain et la marraine de l'enfant ne demeurèrent plus à St-Martin. Il se rendit de suite à Bâton-Rouge pour y chercher son fils. La femme de Phaneuf était morte. Phaneuf n'avait pas reparu. La veuve, qui avait pris soin de l'enfant pendant près d'un an, avait quitté l'endroit sans que M. Meunier put savoir de quel côté elle s'était dirigée ! Il revint alors à la Nouvelle-Orléans où il subit une longue maladie, pendant laquelle il me confia ce que je viens de vous raconter.

— Et ne put-il obtenir d'autres renseignements sur son enfant ? demanda le juge vivement intéressé.

— M. Meunier fit faire les plus minutieuses recherches, il n'épargna ni l'or ni l'argent, il envoya des exprès dans toutes les directions. Pendant deux à trois ans toutes ses recherches furent inutiles. Il désespérait de jamais retrouver son fils, quand un jour il reçut une lettre qui lui disait : “ que la femme qui avait la dernière eu soin de son enfant à Bâton-Rouge, avait été vue à la Nouvelle-Orléans, avec l'enfant qui était bien chétif ”. Cette nouvelle réveilla toutes les douleurs de ce pauvre M. Meunier ; il fut obligé de garder le lit pendant plusieurs jours. Les recherches furent renouvelées par toute la ville et les faubourgs ; la police fut employée, les plus généreuses récompenses furent offertes. Inutile ! rien ! il ne put rien découvrir. Il n'y avait point à la Nouvelle-Orléans de femme de ce nom-là... c'est curieux que je ne me rappelle pas du nom !

— Ne serait-ce pas la femme Coco-Letard, reprit le juge en souriant.

Le docteur se leva tout droit, de l'air le plus étonné ; c'est ça, s'écria-t-il, c'est ça ! c'était son nom, Coco-Letard ! comment l'avez-vous appris, M. le juge ? ou plutôt comment l'avez-vous deviné ? c'est un nom si peu commun !

— Continuez, docteur, je vous dirai cela tout à l'heure.